

Actualités politico-économiques Roumanie



13
MAR

[Nouveaux financements pour les investissements agricoles en Roumanie](#)



11
MAR

[Bucarest, moteur du commerce extérieur roumain](#)



06
MAR

[La Roumanie parmi les destinations phares pour les investissements en Europe de l'Est](#)



04
MAR

[Marché hôtelier en Roumanie : une croissance record en 2024](#)



25
FÉV

[La BERD révisé à la baisse ses prévisions pour l'économie roumaine](#)



27
FÉV

[Indice de perception de la corruption : la Roumanie stagne en 2024](#)

Nouveauté

Découvrez notre Newsletter sur les opportunités d'affaires en Hongrie / Bulgarie / Serbie / Moldavie

[Version française](#)

[English Version](#)

EST STRATEGIES

CHEZ EST-STRATÉGIES, VOUS ÊTES BIEN PLUS QU'UN PARTENAIRE

DEVENIR FRANCHISÉ



Les ministres de l'Agriculture de Roumanie, de Hongrie, de Slovaquie et de Bulgarie demandent à la Commission européenne de réintroduire des quotas pour les produits agricoles ukrainiens :

Cette demande a été formulée à l'occasion du Conseil « Agriculture et pêche » qui a lieu à Bruxelles et transmise dans une lettre commune, selon le ministre hongrois de l'agriculture, Istvan Nagy, cité par les médias roumains. Les représentants des quatre pays demandent l'introduction de quotas d'importation individuels pour les États membres, sur la base de critères régionaux, ainsi que des mesures automatiques pour protéger le marché agricole de l'UE. Istvan Nagy a critiqué la décision prise par la Commission européenne en septembre 2023 de ne pas prolonger l'interdiction des importations agricoles ukrainiennes, soulignant que cette décision était au détriment des agriculteurs d'Europe de l'Est.

Source : Economica, Profit.ro, Digi24, TVR



Entretien du président par intérim avec les représentants du milieu d'affaires :

Le président par intérim de la Roumanie, Ilie Bolojan, a reçu une délégation du Conseil National des petites et moyennes entreprises privées de Roumanie, les échanges ont porté sur la réforme de l'administration, l'économie comme facteur de sécurité nationale et le renforcement de la diplomatie économique par une collaboration plus étroite entre l'Administration présidentielle et le milieu des affaires.

Les principaux défis et opportunités pour le milieu des affaires en Roumanie, ont été également évoqués, avec un accent particulier sur les mesures pouvant soutenir le développement et l'efficacité des activités des PME.

Lors de cette rencontre, le président par intérim Ilie Bolojan a souligné que le milieu des affaires était « un moteur » de la Roumanie, quand les représentants des PME ont souligné que les petites et moyennes entreprises représentaient près de 70 % du PIB de la Roumanie, et que 97 % de la main-d'œuvre du secteur privé était employée par les PME.



Le président par intérim a également rencontré hier une délégation composée de membres du Conseil des investisseurs étrangers et de plusieurs Chambres de commerce bilatérales, dont la Chambre de commerce américaine en Roumanie (AmCham), la Chambre de commerce roumano-britannique (BRCC), la Chambre de commerce et d'industrie française en Roumanie (CCIFER), la Chambre de commerce roumano-allemande (AHK Roumanie) et la Chambre de Commerce italienne pour la Roumanie (CCIPR). Les discussions se sont concentrées sur l'attractivité et le développement des investissements dans l'économie nationale, en tenant

compte de l'importance de la stabilité politique, de la prévisibilité fiscale et du maintien d'un climat favorable aux investisseurs. La délégation a souligné la nécessité de réformes visant à réduire la bureaucratie, à améliorer l'efficacité administrative et à créer un cadre fiscal durable.

Ilie Bolojan a réaffirmé l'engagement de la Roumanie pour un parcours euro-atlantique ferme, soulignant que ce cadre offrait « une sécurité » aux investisseurs et contribuait au « développement à long terme de l'économie ».

Le président par intérim a souligné que le développement économique de la Roumanie dépend des investissements, de l'accès à la technologie moderne et de l'ouverture aux marchés internationaux. Il a mis en avant l'importance d'un partenariat solide entre l'État et le secteur privé pour accroître la compétitivité économique et consolider la position de la Roumanie comme destination attractive pour les investissements.

Source : News.ro, Europa FM, Agerpres, G4Media

UiPath, fondée en Roumanie, acquiert Peak au Royaume-Uni :

UiPath, une startup d'automatisation des processus robotiques (RPA) fondée en Roumanie, a annoncé qu'elle acquerrait le développeur de produits d'IA Peak basé au Royaume-Uni pour un prix non divulgué.

« Avec l'acquisition de Peak, nous accélérons notre mission de renforcement de notre stratégie de solutions d'IA verticales. Associées à la plateforme UiPath, les applications d'IA exceptionnelles de Peak, conçues sur mesure, renforceront notre capacité à fournir des solutions optimisant les cas d'utilisation sectoriels et offrant une valeur ajoutée exceptionnelle à nos clients », a déclaré Daniel Dines, PDG d'UiPath.



Peak développe des produits d'IA pour les entreprises, permettant aux entreprises de vente au détail et de fabrication d'optimiser leurs prix et de gérer leurs stocks grâce à des solutions d'IA. UiPath souhaite déployer les solutions de Peak à l'échelle mondiale et leur permettre de conquérir de nouveaux secteurs.

« À son tour, l'accent mis par Peak sur l'accélération de l'adoption de l'IA dans des secteurs comme la vente au détail et la fabrication permettra à UiPath d'accélérer la croissance du marché et de fournir des applications agiles de nouvelle génération axées sur l'IA et orientées verticalement, avec une intelligence alimentée par des LLM [grands modèles de langage] ».

UiPath a été fondée en 2005 en Roumanie sous le nom de DeskOver par les entrepreneurs Daniel Dines et Marius Tirca. Elle a été rebaptisée UiPath dix ans plus tard. L'entreprise est désormais basée aux États-Unis et compte plus de 40 bureaux dans le monde.

Source : seenews.com



Entretien du Premier ministre avec la présidente de la Commission européenne

Marcel Ciolacu a rencontré Ursula von der Leyen, à Bruxelles pour discuter des priorités de la Roumanie, notamment l'accélération de l'absorption des fonds du PNRR, la réduction du déficit budgétaire sans augmenter la TVA et la sécurité électorale par le biais de la lutte contre la désinformation et les menaces cybernétiques. Une renégociation du PNRR aura lieu en mars, a déclaré Marcel Ciolacu à la presse, rappelant que la Grèce et l'Italie ont également eu recours à la modification de certains termes de leurs PNRR. Les discussions ont également porté sur le rôle de l'Europe lors des pourparlers de paix en Ukraine. « La Roumanie doit être à la table des négociations », a déclaré le Premier ministre roumain. De son côté, Ursula von der Leyen a écrit sur X qu'« une Europe forte signifie une Roumanie forte ».

Source : Agerpres, RFI Romania, G4Media, Bursa



La Roumanie investit dans l'expansion nucléaire avec deux nouveaux réacteurs à Cernavodă

La Roumanie prévoit de doubler sa capacité nucléaire en construisant deux nouveaux réacteurs CANDU à Cernavodă. Ces unités, opérationnelles en 2030 et 2031, devraient augmenter la part de l'énergie nucléaire à 30% de la production totale d'électricité du pays.

La Roumanie poursuit une expansion significative de sa capacité nucléaire en projetant la construction de deux nouveaux réacteurs de type CANDU à sa centrale de Cernavodă. Ces réacteurs, désignés unités 3 et 4, devraient être opérationnels respectivement en 2030 et 2031, chaque unité ayant une capacité de 675 MWe. Si le projet se concrétise comme prévu, l'énergie nucléaire pourrait représenter jusqu'à 30 % de la production totale d'électricité du pays, contre environ 20 % actuellement.



Cette initiative fait partie d'un plan de long terme pour diversifier l'approvisionnement énergétique de la Roumanie et renforcer sa capacité à produire de l'énergie bas carbone. Le projet a traversé plusieurs phases complexes, notamment l'abandon d'un partenariat avec China General Nuclear Power Corporation (CGN) en 2020. Depuis, la Roumanie a réorienté ses partenariats, concluant un contrat en novembre 2024 avec le consortium FSCA Joint Venture. Ce consortium est dirigé par l'américain Fluor et regroupe également l'italien Ansaldo Nucleare, le canadien AtkinsRéalis et l'américain Sargent & Lundy Energie, visant à finaliser la construction des unités 3 et 4.

En parallèle, l'opérateur national Nuclearelectrica a renforcé l'indépendance énergétique de la Roumanie en acquérant l'usine de traitement de l'uranium de Feldioara. Cette

acquisition vise à assurer un approvisionnement local en combustible nucléaire, ce qui garantit une plus grande stabilité pour la production d'énergie nucléaire à long terme. La Roumanie poursuit également des efforts supplémentaires pour diversifier sa production d'énergie bas carbone. Des projets de développement de petits réacteurs modulaires (SMR) en collaboration avec la société américaine NuScale font partie de cette stratégie, offrant à terme de nouvelles options pour répondre à la demande énergétique croissante.

Prolongation de la durée de vie de l'unité 1 de Cernavodă En plus de l'expansion nucléaire à Cernavodă, la Roumanie a lancé un projet important visant à prolonger la durée de vie de l'unité 1 de la centrale. En décembre 2024, un consortium dirigé par Fluor, Ansaldo Nucleare, AtkinsRéalis et Sargent & Lundy a signé un contrat de 2,85 milliards de dollars pour remplacer les tubes du réacteur CANDU de cette unité. Ce projet, qui vise à prolonger de 30 ans la durée de vie de l'unité 1, devrait permettre de renforcer encore la production d'énergie bas carbone du pays et d'assurer une stabilité énergétique accrue.

Le succès de cette initiative s'inscrit dans un cadre de coopération internationale, notamment avec le Canada. Un protocole d'entente a été signé entre le ministère de l'Énergie de la Roumanie et le ministère des Ressources naturelles du Canada, visant à soutenir les efforts de réfection et de construction de nouveaux réacteurs à Cernavodă.

Source : energynews.pro

Chronos Trade Medical rejoint Dignitana AB en tant que distributeur exclusif en Roumanie

Dignitana AB a signé un accord de distribution avec Chronos Trade Medical, qui sera le fournisseur exclusif du système de refroidissement du cuir chevelu DigniCap en Roumanie. DigniCap est un dispositif médical innovant cliniquement prouvé pour minimiser la perte de cheveux due à la chimiothérapie. Chronos a acheté deux systèmes DigniCap Delta pour lancer les ventes en Roumanie et participera à la formation des distributeurs au bureau de Dignitana à Lund.

Ces dernières années, les soins anticancéreux de haute qualité sont devenus une priorité en Roumanie. Introduit en 2023, le plan national roumain de lutte contre le cancer vise à garantir une approche intégrée et pluridisciplinaire des soins contre le cancer et à fournir des innovations en matière de santé, des thérapies de pointe, un soutien et des services palliatifs aux patients atteints de cancer - ce qui justifie amplement l'accès des patients à DigniCap. En 2020, le cancer du sein représentait 26,8 % de tous les diagnostics de cancer chez les femmes en Roumanie, avec environ 12 700 nouveaux cas diagnostiqués chaque année (Globocan).

Continuez à lire sur zonebourse.com



Entretien du président par intérim Ilie Bolojan avec les représentants de la BNR :

Le président par intérim, Ilie Bolojan, s'est entretenu avec une délégation de la direction de la Banque nationale de Roumanie (BNR), représentée par le gouverneur, Mugur Isărescu, et le vice-gouverneur, Cosmin Marinescu. Selon un communiqué de l'administration présidentielle, cette réunion a eu lieu dans un contexte où « le paysage macroéconomique actuel est dominé par les risques et incertitudes internes et externes, ce qui exige prudence et responsabilité en termes de politiques économiques ». Selon l'administration présidentielle, les discussions ont porté sur la nécessité d'une coopération étroite entre les autorités publiques ayant des attributions dans le domaine économique et financier, ainsi que sur le besoin de politiques responsables et de réformes structurelles afin d'assurer la stabilité économique du pays.



Ilie Bolojan a souligné l'importance de la BNR pour assurer la stabilité économique et pour accroître la confiance des marchés financiers et des investisseurs dans l'économie roumaine.

A son tour, Mugur Isărescu a rappelé l'objectif principal de la BNR, à savoir la stabilité financière et économique du pays, insistant sur le besoin d'une gestion « adéquate » des risques existants et sur l'attrait des fonds européens, afin d'augmenter l'attractivité des investissements dans le secteur privé.

Source : Agerpres, România libera, G4Media

Le conseiller fédéral Ignazio Cassis signe cinq accords de coopération avec la Roumanie :

Durant son voyage officiel en Roumanie du 19 au 21 février 2025, le conseiller fédéral Ignazio Cassis a mis l'accent sur la coopération entre la Suisse et la Roumanie en signant cinq accords de mise en œuvre de programmes de la deuxième contribution suisse à certains membres de l'Union européenne. Il a également souligné l'importance de promouvoir les minorités linguistiques et culturelles en participant, aux côtés des autorités roumaines, à un événement et une table ronde dans le cadre de la Semaine internationale de la langue romanche (Emna rumantscha).

Energie, sécurité citoyenne, formation professionnelle duale et santé : c'est dans ces domaines que le conseiller fédéral Ignazio Cassis a signé cinq accords de coopération entre la Suisse et la Roumanie. Ces derniers interviennent dans le cadre de la deuxième contribution suisse à certains membres de l'Union européenne (UE), dont la Roumanie bénéficie à hauteur de 221.5 millions de francs. De ces accords résultent des programmes concrets, à travers lesquels différentes institutions suisses travaillent en parte-

nariat avec la Roumanie, notamment Fedpol ou la Haute école fédérale en formation professionnelle. « Je suis convaincu que les liens solides entre la Suisse et la Roumanie, notamment à travers les programmes de coopération, nous permettront de faire face aux multiples défis auxquels nous sommes confrontés sur le continent européen. Nos contributions en Roumanie et en Europe participent à la stabilité et à la prospérité de l'Europe et de la Suisse », a souligné Ignazio Cassis lors de son voyage.

Lors de ses rencontres avec le premier ministre Marcel Ciolacu, le ministre des affaires étrangères Emil Hurezeanu, le ministre des finances Barna Tanczos et le ministre de l'éducation, de la recherche et de l'innovation Daniel David, le chef du Département fédéral des affaires étrangères a évoqué les projets liés à la deuxième contribution ainsi que le conflit et la reconstruction de l'Ukraine, notamment à la lumière de la position géographique stratégique occupée par la Roumanie, voisine de l'Ukraine. Il a rappelé les engagements pris par la Suisse dans ce domaine, en particulier le programme pour l'Ukraine 2025-2028 adopté par le Conseil fédéral le 12 février 2025. Concernant le dossier européen, Ignazio Cassis est revenu sur la fin matérielle des négociations entre la Suisse et l'UE, par lesquelles le gouvernement suisse entend stabiliser et développer la voie bilatérale avec l'UE.

Le romanche parlé à Bucarest

La thématique des minorités était aussi l'un des points forts du voyage d'Ignazio Cassis en Roumanie. Le 20 février 2025, il a participé à un événement culturel organisé à Bucarest par l'Ambassade de Suisse en Roumanie et le Musée national du village « Dimitrie Gusti » aux côtés de la ministre du travail roumaine Simona Bucura-Oprescu et du conseiller d'Etat du canton des Grisons Jon Domenic Parolini. Cette soirée multilingue et multiculturelle pour célébrer la pluralité s'inscrivait dans le cadre de la cinquième édition de la Semaine internationale de la langue romanche (Emna rumantscha). « Plus il y a d'incertitude et d'instabilité dans le monde, plus il est important de prendre soin de l'identité d'un pays, dans toutes ses composantes. Et de se rappeler la valeur du dialogue, de l'écoute de ceux qui sont différents de nous », a soutenu Ignazio Cassis lors de son discours.



Le voyage officiel s'est terminé par la rencontre des autorités locales dans le port de Constanța, sur le bord de la mer noire, où Ignazio Cassis a participé à une table ronde sur l'importance des langues minoritaires pour le développement du territoire. Plusieurs minorités sont représentées dans cette région, notamment turque, tatar et rom. Au total, 20 minorités sont reconnues en Roumanie.

Source : admin.ch

La production industrielle de la Roumanie augmente de 2,1 % en glissement annuel en janvier :

La production industrielle de la Roumanie a augmenté de 2,1% en glissement annuel en janvier, les secteurs minier et manufacturier ayant progressé respectivement de 2,2% et 2,7% sur un an, a annoncé l'office national des statistiques, citant des données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

Sur une base de comparaison non ajustée, la production industrielle a diminué de 2,5% en janvier, a indiqué l'office statistique, INS, dans un communiqué de presse.

Production industrielle de la Roumanie, répartition par secteur (variation en %), ajustée :

	Janv. a/a	Décembre a/a	Jan m/m	Décembre m/m
Production industrielle	+2.1	-3,4	+2.0	-1,2
-exploitation minière	+2,2	-1,2	+1,6	-1,7
-fabrication	+2,7	-2,9	+2,0	-0,9
-électricité	-4.1	-5.0	+0,7	-3,9

Source : INS

Source : seenews.com

La BEI soutient un projet éolien de 400 MW en Roumanie avec 30 millions d'euros :

La Banque européenne d'investissement (BEI) a annoncé avoir engagé 30 millions d'euros (32,6 millions de dollars) pour soutenir le projet éolien terrestre Pester II dans le comté de Constanta, au sud-est de la Roumanie, d'une capacité allant jusqu'à 400 MW.

« Le soutien de la BEI à « Pester II » est un co-investissement avec des fonds gérés par Copenhagen Infrastructure Partners (CIP), une société d'investissement danoise spécialisée dans le développement et la construction de projets d'énergie renouvelable dans le monde entier. L'investissement total dans ce projet devrait dépasser 500 millions d'euros », a déclaré la BEI dans un communiqué de presse.



CIP détient une participation dans la société énergétique roumaine Radramo Power, propriétaire du projet éolien, a rapporté le média économique local Ziarul Financiar. Dans un communiqué de presse distinct publié jeudi, CIP a indiqué que Radramo Power avait conclu un contrat de différence (CfD) contraignant portant sur 245 MW de la capacité du projet, suite à sa participation à la première enchère CfD en Roumanie en novembre. Le contrat a été signé pour une durée maximale de 15 ans, avec un prix d'exercice de 64,9 euros par MWh.

La construction du projet Pester II devrait débuter plus tard cette année. Une fois achevé, le parc éolien couvrira les besoins énergétiques annuels de plus de 1,4 million de foyers roumains, a indiqué la BEI.

« Nous espérons que Pester II fournira une énergie abordable à long terme qui renforcera l'indépendance énergétique de la Roumanie et soutiendra les objectifs de décarbonation du pays », a déclaré Radu Gruescu, partenaire du CIP. « Au-delà de cela, nous souhaitons étendre la présence du CIP dans la transition énergétique de la Roumanie grâce à de nouveaux investissements », a-t-il ajouté.

CIP est le plus grand gestionnaire de fonds au monde dédié aux investissements dans les énergies renouvelables greenfield, selon le communiqué de presse de la BEI. Fort d'une expertise dans l'éolien offshore et onshore, le solaire, la biomasse et d'autres formes d'énergie durable, CIP a levé environ 32 milliards d'euros auprès de plus de 160 investisseurs institutionnels à ce jour et gère un portefeuille mondial de projets d'énergie propre.

Source : seenews.com

OMV Petrom et NewMed Energy lanceront le forage de Han Asparuh en 2025 :

OMV Offshore Bulgaria, filiale du groupe pétrolier et gazier roumain OMV Petrom et NewMed Energy Balkan, filiale de la société israélienne NewMed Energy, prévoient de commencer le forage d'exploration dans le bloc offshore de Han Asparuh cette année, a déclaré OMV Petrom.



« Les partenaires prévoient de débiter le forage d'un puits d'exploration en 2025, sous réserve de l'obtention de tous les permis nécessaires. En fonction des résultats du puits, des forages supplémentaires seront envisagés », a déclaré OMV Petrom. OMV Petrom a finalisé le transfert d'une participation de 50 % dans le bloc Han Asparuh d'OMV Offshore Bulgaria à NewMed Energy Balkan, les deux sociétés détenant désormais des participations égales dans le projet, suite à l'approbation du gouvernement bulgare .

« Nous croyons au potentiel des opérations en Bulgarie, en raison de la probabilité de découverte et de la proximité des marchés clés, en particulier à la lumière de la demande mondiale croissante de gaz naturel et du besoin d'un approvisionnement fiable et diversifié », a déclaré Yossi Abu, PDG de NewMed Energy.

Han Asparuh est un bloc d'exploration de 13 712 kilomètres carrés situé dans l'ouest de la mer Noire, au sud du projet offshore roumain Neptun Deep. L'exploration a débuté en 2012 par des études géologiques et trois puits, tandis qu'une campagne sismique 3D s'est achevée en mai 2020 pour identifier les cibles de forage. En juin dernier, le gouvernement intérimaire bulgare a approuvé le transfert de la participation de 57,14 % du géant énergétique français TotalEnergies dans le bloc à OMV Offshore Bulgaria, faisant de ce dernier le seul détenteur du permis à l'époque, et a prolongé le permis d'exploration du projet.

Source : seenews.com



Entreprises françaises en Roumanie

DACIA - RENAULT

Entretien de la ministre du Travail avec le directeur des affaires publiques du groupe Renault

Simona Bucura-Oprescu s'est entretenue, à l'ambassade de Roumanie à Paris, avec le directeur des affaires publiques du groupe Renault, Bruno Vincent. Dans ce contexte, elle a évoqué l'avenir de l'usine Dacia et de l'industrie automobile de Roumanie, a annoncé le ministère du Travail sur Facebook.

La ministre a souligné que Dacia était « l'un des moteurs » du groupe Renault et « le plus important » de l'économie roumaine.

Selon elle, la concurrence avec d'autres États, y compris ceux hors l'UE, « exige des mesures rapides et efficaces ». Elle a aussi évoqué les défis engendrés par la transition verte, les prix de l'énergie et le contexte « difficile », soulignant la nécessité « des mesures immédiates » pour soutenir l'industrie auto européenne.

Par ailleurs, la ministre a transmis qu'elle porterait « les problèmes identifiés » lors de la discussion avec Bruno Vincent, à l'attention du Gouvernement, afin de trouver des solutions pour que l'usine Dacia et l'industrie automobile roumaine maintiennent leur compétitivité.

Source : Capital, Ziarul financiar, Agerpres



Bulletin financier

La banque centrale roumaine a maintenu ses taux inchangés, comme prévu : La réunion de la Banque centrale roumaine (BNR) à la fin de la semaine dernière a été remarquable. Comme prévu, la BNR a laissé ses taux inchangés (taux d'intérêt de base de 6,50%), principalement en raison d'une inflation à la consommation toujours élevée (5,0% en glissement annuel en janvier). Les tarifs restent donc inchangés depuis août de l'année dernière. Une reprise des baisses de taux n'est probable qu'au cours du second semestre de cette année, au plus tôt.

- La semaine dernière n'a pas apporté de statistiques macroéconomiques majeures, l'accent a donc été principalement mis sur la géopolitique et les actions du président américain Donald Trump. Le pays a annoncé en mars qu'il envisageait d'introduire des droits de douane supplémentaires sur les importations d'automobiles, de puces et de produits pharmaceutiques (d'environ 25 %). L'euro n'a pas été significativement aidé cette semaine par le haut responsable de la Banque centrale européenne (BCE), I. Schnabel, qui a déclaré que les taux d'intérêt ne sont plus à des niveaux suffisamment restrictifs. Selon lui, la BCE pourrait déjà être proche de la fin de son cycle de baisse des taux. La question de la suspension ou de l'arrêt complet du processus de réduction devrait être discutée lors des prochaines réunions. Le compte rendu de la dernière réunion de la Réserve fédérale américaine (Fed) a confirmé que les banquiers centraux ont besoin de nouvelles preuves d'un affaiblissement de l'inflation pour réduire les taux.

Source : akcenta.ro



Impact sur la Roumanie des tarifs de 25 % imposés par les États-Unis : Dans le contexte de « la guerre commerciale »



entre les États-Unis et l'Union européenne, les spécialistes ont fait une analyse de l'impact sur la Roumanie. En termes de volume, ce pays est le troisième exportateur européen d'acier vers les États-Unis et le principal exportateur d'aluminium, aux côtés de l'Allemagne. L'impact « est important » car en 2024, les exportations d'aluminium vers les États-Unis représentaient 20 % des exportations totales de la Roumanie.

Les tarifs de 25 % imposés par les États-Unis sur les importations d'acier et d'aluminium sont entrés en vigueur. La Commission européenne a annoncé des mesures de rétorsion, proposant aux États membres d'augmenter les tarifs sur une série d'importations en provenance des États-Unis à partir du 1er avril, d'une valeur similaire de 28 milliards de dollars.

Source : Radio România Actualități, G4Media, RFI România



Rapport trimestriel de la BNR sur l'inflation : Lors de la conférence de présentation du rapport trimestriel sur l'inflation, le gouverneur de la BNR a déclaré que les mesures fiscales adoptées par l'actuelle coalition gouvernementale, s'inscrivaient dans une « bonne direction » et que le déficit budgétaire aurait atteint 10% si le gouvernement n'avait pas adopté en décembre dernier l'ordonnance d'urgence sur la réduction des dépenses publiques. Il a également précisé que le gouvernement tablait sur un déficit de 7% d'ici la fin de l'année, tandis que le Conseil Fiscal prévoyait un déficit de 7,7%.

De plus, le gouverneur de la BNR a tenu à souligner que les investissements et l'absorption des fonds européens étaient « essentiels » cette année pour éviter la récession. Selon lui, le projet de budget adopté par le gouvernement a réussi à stabiliser la situation budgétaire et à réduire le risque d'un déficit excessif.

Par ailleurs, dans le contexte où la Roumanie n'a atteint que 14% des objectifs fixés dans son Plan de relance et de résilience (PNRR), Mugur Isărescu a averti sur le risque d'un échec des réformes assumées qui aurait de graves conséquences sur l'économie.

Source : Europa libera, Rador, Agerpres, Agerpres



En 2024, la Roumanie a émis le plus grand volume d'euro-obligations de la région : "Nous sommes à un niveau de déficit très élevé depuis 5 ans, ce qui nous a amené à émettre beaucoup d'euro-obligations. Avec toute la diversification que nous faisons, nous émettons des obligations de samouraï, nous émettons des obligations vertes, nous émettons des titres de détail, nous allons sur tous les marchés en dollars et en euros. L'idée est qu'il faut réduire le déficit pour pouvoir profiter des avantages et de la notation de la Roumanie", a déclaré Ștefan Nanu, directeur général du Trésor.



Le rapport Fitch, qui a confirmé la notation BBB- et la perspective négative de la Roumanie, compare les déficits budgétaires médians des pays notés BBB et montre que la Roumanie a un déficit budgétaire double de cette médiane (qui est de 3,2%).

Nanu a également déclaré que l'année dernière, avec les 18 milliards d'euros émis sur le marché des euro-obligations, la Roumanie est devenue le plus grand émetteur, non seulement dans les PECO mais dans une zone plus large que celle de l'Europe centrale et orientale. "Avec les 252 milliards émis l'année dernière, cela représente près d'un million de lei par jour. C'est une somme énorme", reconnaît le chef du Trésor.

Source : profit.ro

Bulletin juridique

Accès des opérateurs économiques des pays tiers aux marchés publics de l'UE

CJUE C-652/22 – L'absence d'accord international avec l'UE exclut les opérateurs économiques des pays tiers du bénéfice de l'égalité de traitement dans les marchés publics

La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a récemment statué dans l'affaire C-652/22 – Kolin İnşaat Turizm Sanayi ve Ticaret AŞ (« Kolin »), créant ainsi un précédent important en ce qui concerne l'accès des opérateurs économiques de pays tiers aux procédures de marchés publics organisées dans les États membres de l'Union européenne.

L'affaire Kolin reposait sur une demande de décision préjudicielle adressée à la CJUE par un tribunal croate, dans un litige concernant la légalité de l'attribution d'un contrat pour la construction d'une infrastructure ferroviaire à un concurrent de Kolin İnşaat Turizm Sanayi ve Ticaret AŞ de Turquie. Dans cette affaire, le concurrent en question avait été autorisé à modifier et clarifier son offre de manière approfondie après la date limite de soumission des offres, ce qui soulevait des questions sur le respect de la législation européenne sur les marchés publics.

Le tribunal croate a demandé des éclaircissements quant à la conformité de cette décision avec la directive 2014/25/UE, qui régit les marchés publics des entités opérant dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des services postaux - cependant, la CJUE a refusé de répondre aux questions du tribunal croate, motivant cette décision par une distinction essentielle entre deux catégories d'opérateurs économiques hors Union européenne :



1. Les opérateurs économiques de pays tiers ayant conclu un accord international avec l'UE - tels que les signataires de l'accord sur les marchés publics (PPA) de l'OMC, qui bénéficient d'un accès réciproque et égal aux marchés publics européens.

2. Les opérateurs économiques de pays tiers qui n'ont pas conclu un tel accord avec l'UE, catégorie dans laquelle Kolin appartient, et qui ne peuvent pas invoquer les principes d'égalité de traitement et de non-discrimination dans les procédures de marchés publics de l'UE.

Par conséquent, la CJUE n'a pas analysé le fond de l'affaire et n'a pas proposé d'interprétation quant à la conformité de la procédure d'attribution avec la directive 2014/25/UE, mais s'est limitée à préciser qu'un opérateur économique d'un pays tiers, qui ne bénéficie pas d'un accord international applicable, ne peut pas se prévaloir des règles de l'UE en matière de marchés publics.

Par sa décision, la CJUE a donc confirmé que les États membres ne sont pas obligés de permettre aux opérateurs économiques de pays tiers d'accéder aux procédures de marchés publics, en l'absence d'accord international applicable. La Cour a souligné que :

- Les règles de l'UE en matière de marchés publics n'imposent pas aux États membres l'obligation d'accepter les offres d'opérateurs économiques extérieurs à l'Union, si elles ne proviennent pas d'un État ayant conclu un accord d'accès au marché des marchés publics ;
- les États membres peuvent restreindre la participation de ces opérateurs sans violer les principes fondamentaux du droit de l'UE, puisque l'égalité de traitement et la libre circulation des services ne s'appliquent directement qu'aux entités au sein de l'Union ou à celles protégées par des accords internationaux ;
- l'exclusion d'opérateurs économiques de pays tiers n'est pas une mesure discriminatoire, mais une application des règles établies par la législation européenne et internationale.

Les implications de la décision de la CJUE pour les entreprises roumaines qui collaborent avec des opérateurs tiers

La décision présentée par la CJUE confirme, par conséquent, que les pouvoirs adjudicateurs de Roumanie ont le droit de limiter l'accès aux appels d'offres publics exclusivement aux opérateurs économiques de l'UE et des États avec lesquels l'Union a conclu un accord applicable dans le domaine des appels d'offres publics - cette restriction peut avoir un impact significatif sur les stratégies d'expansion internationale des entrepreneurs de pays tiers, les obligeant à explorer des alternatives pour accéder au marché des appels d'offres publics de l'UE (parmi les solutions possibles, il peut y avoir la création d'un filiales/succursales dans l'UE et/ou la conclusion de partenariats stratégiques avec des entreprises des États membres de l'UE, afin de respecter les conditions d'éligibilité imposées par la législation européenne et nationale). En ce qui concerne les opérateurs économiques en Roumanie qui ont l'intention de participer à des appels d'offres publics en consortium avec un partenaire d'un pays tiers, nous recommandons qu'ils effectuent une vérification préalable de son éligibilité, basée sur l'existence d'un accord international applicable - si le partenaire étranger ne se qualifie pas selon la législation de l'UE et les documents d'attribution, l'ensemble de l'offre peut être déclarée non conforme.

En outre, dans la situation où la sous-traitance à un opérateur économique en dehors de l'UE est autorisée, les éventuelles restrictions imposées par le pouvoir adjudicateur sur le pourcentage du marché pouvant être sous-traité et les exigences spécifiques aux sous-traitants doivent être prises en compte.

Source : Avocats Voinescu

Le plan de stock-options : un instrument stratégique pour l'intéressement des employés : Dans un environnement d'affaires compétitif caractérisé par une dynamique économique imprévisible, les plans de stock-options¹ / d'options sur actions (SOP en roumain) gagnent en popularité au sein des entreprises. Ces plans sont perçus comme des solutions efficaces pour stimuler la performance et optimiser les coûts, notamment en ce qui concerne les relations de travail. En permettant aux employés de devenir actionnaires, ils alignent ainsi leurs intérêts avec ceux de l'entreprise.

Selon la définition donnée par le Code fiscal roumain, à l'article 7, point 39, un plan de stock-options est un programme mis en place par une personne morale qui accorde à ses employés, administrateurs et/ou directeurs ou à une personne morale qui lui est affiliée, le droit d'acheter à un prix préférentiel ou de recevoir gratuitement un nombre déterminé de titres de participation émis par cette entité.

Continuez à lire sur gruiadufaut.com





Evénements

Salons professionnels en Roumanie

CONSTRUCT - AMBIENT EXPO (20 - 23.03.2025) : www.construct-ambientexpo.ro

Salon international de technologies, équipements, outillages et matériaux pour constructions, aménagements intérieurs et extérieurs, décorations et piscines

Lieu et organisateur : Bucarest, Romexpo SA

ROMTHERM (20 - 23.03.2025) : www.romtherm.ro

Salon international d'installations et équipements de chauffage, refroidissement et climatisation.

Lieu et organisateur : Bucarest, Romexpo SA

EXPO FLOWERS & GARDEN (20 - 23.03.2025) : www.expoflowers.ro

Salon international de fleurs, aménagement paysager, horticulture et jardinage

Lieu et organisateur : Bucarest, Romexpo SA

GREEN ENERGY EXPO & ROMENVIROTEC (9 - 11.04.2025) : www.greenenergyexpo-romenvirotec.ro

Salon pour les énergies renouvelables et la protection de l'environnement

Lieu et organisateur : Bucarest, Romexpo SA

METAL SHOW & TIB (13 - 16.05.2025) : www.metalshow-tib.ro

Salon pour le traitement des métaux, les technologies et les équipements industriels

Lieu et organisateur : Bucarest, Romexpo SA

PLAST EXPO (13 - 16.05.2025) : www.expoplast.ro

Salon dédié à l'industrie de transformation des matières plastiques

Lieu et organisateur : Bucarest, Romexpo SA

AUTOTOTAL BUSINESS SHOW (17 - 18.05.2025) : www.autototal.ro

Salon international des pièces et accessoires automobiles d'origine et après-vente

Lieu et organisateur : Bucarest, Romexpo SA

TIBCO (29.05- 1.06.2025) : www.tibco.ro

Salon international de biens de grande consommation

Lieu et organisateur : Bucarest, Romexpo SA

BIFE-SIM (18 - 21.09.2025) : www.bife-sim.ro

Salon international de mobilier, produits en bois, accessoires, décorations intérieures, machines et équipements pour l'exploitation forestière et la transformation du bois

Lieu et organisateur : Bucarest, Romexpo SA

COSMETICS BEAUTY HAIR (18 - 21.09.2025) : www.expocosmecs.ro

Salon international de produits et d'équipements pour la cosmétique, le soin du corps et la coiffure

Lieu et organisateur : Bucarest, Romexpo SA

ALL2PRINT SHOW (30.09 - 3.10.2025) www.all2printshow.ro

L'exposition d'imprimés et technologies d'impression d'emballages et d'étiquettes

Lieu et organisateur : Bucarest, Romexpo SA

Eastratégies, est une société d'accompagnement à l'international créée en Roumanie en 1992, en Bulgarie en 2000, Moldavie en 2008, France en 2016 et Serbie 2017.

Le plus ancien cabinet privé implanté en Roumanie, axé sur une démarche terrain, nous accompagnons les sociétés dans toutes les étapes de leurs démarches commerciales et industrielles, tant dans leurs projets de recherche de distributeur, de production, de recrutement, de sous-traitance, de sourcing (<http://www.sourcingenroumanie.com>), d'achat, d'implantation, de recherche financements européens tant dans des missions de Management de transition (<http://managementdetransition.ro>). 1200 missions en 30 ans.



**CONSEIL,
ACCOMPAGNEMENT,
DÉVELOPPEMENT
D'ENTREPRISES DANS 8
PAYS D'EUROPE
CENTRALE ET
ORIENTALE**

“
Notre priorité : proposer aux entrepreneurs voulant mettre le cap à l'Est et être présents sur ces marchés, des stratégies innovantes, performantes et adaptées pour valoriser leurs activités professionnelles. Nos conseils efficaces et nos solutions sur mesure permettent des implantations rapides et réussies.
”

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Agroalimentaire
- Bois / Papier / Carton / Imprimerie
- Matériaux de construction, Électronique / Électricité, Informatique / Télécoms
- Métallurgie / Travail du métal, Plastique / Caoutchouc, Textile / Habillement / Chaussure
- Machines et équipements / Automobile

Tél. : +33 1 84 88 86 73
 Email : marc.huot@eastrategies.fr
 Site web : www.eastrategies.fr

En chiffres

- Population : 19,328 millions d'habitants
- PIB en 2023 : 321,23 Md EUR
- PIB par habitant en 2023 : 16.620 EUR
- Croissance PIB en 2023 : +2 %
- Flux d'IDE en 2022 : 10 M EUR (+227% 2022/2021)
- Salaire minimum brut garanti à partir du 1er janvier 2025 : 815 EUR (4,050 RON)
- Salaire moyen brut mensuel, en décembre 2024 : 1.860 EUR (9.251 RON)
- Taux d'inflation en 2024 : 5,1 %
- Taux de chômage en 2023 : 5,6 %
- Place de la France dans les échanges commerciaux : 3ème client, 6ème fournisseur
- Stock IDE français en 2020: 8,3 milliards EUR, France – 6ème rang parmi les investisseurs étrangers
- Cours EUR/RON au 17.03.2025: 1 EUR = 4,9773 RON

